



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	12 novembre 2022	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Neige légère – Couvert (Temp. : 2 °C)	Vent :	13 km/h Sud-Ouest	
État de la piste	Bonne Courses 1 à 10 (Variante 1 s) Rapide Courses 8 à 10 (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 81
Paris mutuels	\$ 1,678,175			
Contact vétérinaire	Y	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur
				Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	John Dorion	Kelly Counsell

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

L'entraîneur-conducteur, Ondrej Gois, est passé au bureau pour discuter du changement de la performance de "Full Disclosure", dans la Course 8, déroulée hier soir. Les juges ont accepté l'explication qu'avait donnée M. Gois et suivront de près les performances de ce cheval à l'avenir.

2^e étape de la *Harvest Series* – Poulains et hongres ambleurs de trois ans
(Course 1) (Course 6)

2^e étape de la *Harvest Series* – Poulains et hongres trotteurs de trois ans
(Course 5)

Jody Jamieson a été autorisé à se retirer des Courses 8 et 10.

Courses :

Course 1 – Un test d’haleine par bandelette a été utilisé. Rien à signaler.

Course 2 – Le #6, “Seelster”, doit se qualifier pour la performance. Le cheval a terminé la course distancé.

Course 3 – Un test d’haleine par bandelette a été utilisé.

James Macdonald s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 pour avoir permis à un cheval de passer inutilement à l’intérieur dans le dernier droit alors qu’il conduisait le cheval, “Betterhavemymoney”.

Règle de la CAJO 22.05.01(e).

Décision #1948691

Le #3, “Rockme Rollme”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 4 – Enquête

“Fabrizio N”, (D. McNair), s’est rendu à l’intérieur des deux pylônes aux alentours du dernier virage. Il a terminé la course en 3^e position et n’a pas été dépassé à la ligne d’arrivée. Aucune infraction au règlement sur les pylônes n’a été signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/igbZfv6iHdY>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Examen d’une infraction aux règles sur les pylônes potentiellement effectuée par le #5, “Forefather”, (J. Drury), et le #7, “Arties Deal”, (Trev. Henry), qui se sont rendus à l’intérieur d’un pylône respectivement.

Aucune infraction au règlement sur les pylônes n’a été signalée.

Course 8 – Examen d’une infraction aux règles sur les pylônes potentiellement effectuée par le #2, “Hesincontrol”, (D. McNair), dans le dernier droit, où il s’est rendu à l’intérieur d’un pylône.

Aucune infraction au règlement sur les pylônes n’a été signalée.

Course 9 – Enquête

Le #2, “Wheels On Fire”, (D. McNair), a subi un bris d’équipement avant le départ. (écarteur de direction droite). On a opéré un remboursement de \$55,904.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/-eXaNsZh3F4>

Le #4, "Carbine", (L. Roy), était en tête de peloton dans le dernier droit et a permis au cheval vainqueur, "Century Heineken", (B. McClure), de passer à l'intérieur. Aucune sanction n'a été imposée au conducteur, McClure, dont le cheval éprouvait visiblement des difficultés.

Course 10 – Le vétérinaire de la Commission a retiré (boiterie) le #4, "Hunter Hill". Il a été également inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme. On lui a remboursé \$11,811.

Le #2, "Hervey Hanover", (T. Cullen), arrivé en 4^e position, était en tête de peloton allant dans le dernier droit, mais a dévié vers l'extérieur, permettant ainsi au #9, "Hervey Hanover", (Trev. Henry), arrivé en 2^e position, de passer à l'intérieur. Aucune sanction n'a été imposée au conducteur, Cullen, dont le cheval semblait éprouver des difficultés tout au long du dernier droit.

Réclamations :

Aucune.